



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Consommation énergétique des cryptomonnaies

Question écrite n° 12760

Texte de la question

Mme Marjolaine Meynier-Millefert alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur le *farming* des cryptomonnaies. Le développement des cryptomonnaies est en effet une réalité qui devient de plus en plus importante. Cependant, il convient de mettre l'accent sur l'enjeu écologique inhérent à la production de ces monnaies virtuelles, réalisées dans des fermes d'ordinateurs très énergivores. En outre, des projets d'installation en France de production, notamment de *bitcoin*, sont en cours. Elle souhaiterait donc s'assurer que toutes les mesures seront prises pour encadrer ces projets et que l'électricité utilisée pour ce *farming* sera complètement renouvelable.

Texte de la réponse

L'activité de minage s'accompagne d'une empreinte environnementale importante, en particulier dans les pays pour lesquels l'électricité est produite à partir de charbon. Favoriser l'implantation de ces acteurs en France serait susceptible de limiter l'impact environnemental de l'activité, mais cela reviendrait toujours à soutenir une activité dont la consommation énergétique apparaît disproportionnée par rapport aux retombées à attendre. Nous constatons par ailleurs que toutes les technologies fondées sur la blockchain ne présentent pas cette même consommation. L'empreinte environnementale dépend de la technologie sous-jacente de validation des blocs constituant la blockchain, avec d'une part un protocole fondé sur le proof of work conduisant à une consommation énergétique importante des fermes de minage et d'autre part d'autres protocoles (proof of stake par exemple) apparaissant davantage soutenables. C'est pourquoi le Gouvernement n'envisage pas de prévoir des mesures spécifiques destinées à favoriser les fermes de minage. Cette activité restera encadrée dans le droit commun applicable, en matière de fiscalité énergétique et d'origine de l'électricité consommée.

Données clés

Auteur : [Mme Marjolaine Meynier-Millefert](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12760

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8751

Réponse publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4705